



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MAI 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 mai 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 mai 2011

SOPAC : EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL ET
MODIFICATION DU MODE DE GOUVERNANCE

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Nathalie SEGUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD jusqu'à 19h35 (son arrivée)
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Nicole IZORE donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD à partir de 19h35.

Excusés :

- Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

SECRETARIAT GENERAL

**SOPAC: EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL ET MODIFICATION DU
MODE DE GOUVERNANCE**

Monsieur Pascal DUFORESTEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La SEM de stationnement SOPAC réunit autour de l'actionnaire majoritaire qu'est la Ville de Niort une multiplicité de porteurs publics et privés intéressés au développement du territoire, parmi lesquels les grandes mutuelles, les représentants du secteur bancaire, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale (CCIT), qui, quant à elle, réfléchit par ailleurs à la perspective de s'associer à la gestion du parc des expositions, et la Communauté d'agglomération, collectivité compétente en matière économique pour le territoire.

La gestion du stationnement est assez généralement considérée comme complémentaire de la gestion d'équipements pouvant drainer un public important. Si l'objet social de la SOPAC était élargi, le territoire de Niort disposerait d'une SEM en capacité de se porter candidate, en plus de stationnement, à la gestion d'espaces évènementiels comportant une dimension commerciale forte, tel que l'Acclameur dont le Conseil municipal a décidé de déléguer la gestion.

Si cette proposition recueille votre accord, il conviendra par ailleurs de revisiter la pertinence du mode de gouvernance actuel de la SOPAC, le passage d'une société à directoire et conseil de surveillance à une société à conseil d'administration apparaissant indispensable pour restituer les élus dans leur pleine responsabilité d'administrateurs.

Ces propositions de modifications sont annexées à la présente délibération, ainsi que l'exige l'article L. 1524-1 du CGCT.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'élargissement de l'objet social de la SOPAC à la gestion d'espaces dédiés à l'organisation d'évènements associatifs, culturels, sportifs, économiques ou autres.
- approuver le changement de gouvernance de la SOPAC par sa transformation en société administrée par un conseil d'administration.
- donner mandat aux élus représentant la Ville au sein des instances de la SOPAC de prendre toute initiative ou décision utile à la mise en œuvre de ces évolutions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	5
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Pascal DUFORESTEL